COM' COM'

Le magazine de Combrailles, Sioule et Morge

2022
Numéro 3

dossier

Développement économique

En bref
Les dernières actualités

Jeunesse
Des services dédiés aux ados

Social
Portage de repas à domicile : Un service adapté aux besoins

Combrailles, Sioule & Morge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

édition février 2022

numéros utiles

- SIÈGE ADMINISTRATIF DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE
  secretariat-general@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 86 99 19
- ANTENNE ADMINISTRATIVE DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE
  accueil-combronde@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 97 19 30
- SERVICE ENFANCE-JEUNESSE
  alsh-inscriptions@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 97 19 30
- MICROCRÈCHE
  microcreche@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 33 99 37
- RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)
  ram@comcom-csm.fr
  Combronde - tél. : 04 73 97 36 67
  Manzat - tél. : 04 73 86 52 07
- CENTRE AQUATIQUE
  piscine@comcom-csm.fr
  tél. : 09 65 01 64 38
- CINÉMA "LA VIOUZE"
  cinema@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 86 77 54
- SALLE DE SPECTACLE - LA PASSERELLE
  lapasserelle@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 85 53 72
- RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE
  mediatheque-combronde@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 33 35 76
  mediatheque-manzat@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 86 99 28
- CIAS - ACTION SOCIALE
  cias@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 97 19 67
- EHPADs INTERCOMMUNAUX
  "LES ORCHIS" - COMBRONDE
  ehpad-combronde@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 97 11 53
  LES ANCIZES-COMPS
  ehpad-ancizes@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 86 81 59
  "LE MONTEL" - MANZAT
  ehpad-manzat@comcom-csm.fr
  tél. : 04 73 86 57 45

sommaire

n° 3
février 2022

04 | En bref

07 | Dossier
Développement Économique

12 | Enfance-Jeunesse
Microcrèche "Le Jardin des Coccinelles"

13 | Restauration collective

14 | Culture
La Passerelle - Lieu de "résidences d'artistes"

15 | Centre Intercommunal d'Action Sociale
Portage de repas à domicile

édito

Le début de cette année est à nouveau marqué par l'épidémie et les conditions sanitaires renforcées qui pèsent sur notre quotidien.

C'est par notre solidarité, notre civisme et notre esprit de responsabilité que nous avons su, tous, en cette période troublée, donner encore du sens à la vie dans nos communes.

Maintenir les services qui vous sont destinés, en état de fonctionnement : voilà l'unique objectif des agents publics de la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge*, qui ont fait preuve d'une adaptation permanente face aux protocoles sanitaires successifs. C'est par leur engagement sans faille, leur énergie et leur ténacité qu'ils ont fait face aux conséquences et aux aléas de cette crise. Croyez-moi, ils méritent plus d'être remerciés que de subir les paroles déplacées de certains.

J'ai confiance en un avenir qui autorise tous les espoirs et tous les projets. C'est dans ce sens que l'équipe qui m'entoure, agents comme élus, agit, sans renoncer à son ambition de préserver les services à la population et de rendre attractif notre territoire.

Chaque jour, je constate le besoin croissant de services pour garder nos enfants, pour permettre à notre jeunesse de retrouver ses activités de loisirs, au sein de nos ALSH, de nos écoles, de nos équipements communautaires culturels et sportifs et des associations ; je constate aussi la nécessité d'être toujours au plus près de nos aînés et de leur famille. Alors oui, un effort fiscal vous a été demandé en 2021 mais c'est pour répondre, aujourd'hui comme demain, à vos besoins. Les élus communautaires ont choisi la voie de la solidarité plutôt que de la dégradation des services à la population.

Combrailles, Sioule et Morge est en ordre de marche pour 2022 ! Concrétisons ensemble notre raisonnable ambition ! Le calendrier de mise en œuvre des projets doit être respecté : construction de l'EHPAD aux Ancizes-Comps, choix des projets architecturaux des futurs locaux des ASLH implantés à Beauregard-Vendon et à Saint-Georges-de-Mons, inauguration de l'extension des locaux pour l'ALSH à la Passerelle, poursuite du programme d'investissement sur nos restaurants scolaires (Blot l'Eglise, Davayat, Saint-Quintin-sur-Sioule…), entretien de nos équipements communautaires, pérennisation de l'activité Vélorail entre la Gare des Ancizes-Comps et le viaduc des Fades, organisation de la 1ère journée de la Transition Écologique le 7 mai prochain.

Je n'oublie pas que l'implantation de nouvelles entreprises ou la relocalisation d'autres sur nos zones d'activités économiques doit devenir une réalité. Nous devons être en capacité d'accueillir de nouvelles entreprises et d'être aux côtés de celles et ceux qui créent de l'emploi sur notre territoire.

Vous pouvez compter sur moi et sur vos élus communautaires pour faire de 2022 une année où le maintien des services pour tous et l'accompagnement de l'activité économique seront au cœur de l'action de votre communauté de communes.

Sébastien Guillot
Président de *Combrailles, Sioule et Morge*

Combrailles, Sioule & Morge COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OURS • COM' COM' Le Magazine de Combrailles, Sioule et Morge est édité par la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* (n°3 - édition février 2022) • **Directeur de publication :** Sébastien Guillot • **Rédaction et conception graphique :** service communication de CSM - M.Varion • **Crédit photo :** Combrailles, Sioule et Morge • **Imprimeur :** L'IMPRIMEUR - 63200 Mozac • **Ce document est imprimé sur du papier 100% PEFC**

IMPRIM'VERT

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS au Gour de Tazenat

©Jodie Way

Après une première phase de travaux réalisés en 2014, une seconde a été engagée en octobre 2019, visant à créer des parkings, à réaménager et sécuriser les accès piétons au Gour de Tazenat, site d'intérêt communautaire.
Le montant total des travaux s'élève à 405 395,95 € HT, ce projet a reçu le soutien financier de l'État, du Département et des Fonds Européens. L'inauguration de ces différents aménagements s'est déroulée le 16 octobre 2021, durant laquelle Renée Couppat, Guide de Pays, a animé une visite retraçant l'histoire géologique du site et les légendes qui l'entourent…
Le Gour de Tazenat, à la forme circulaire quasi parfaite, attire chaque année environ 60 000 visiteurs.

Structuration du Pôle Enfance-Jeunesse

Dans le cadre de la création d'un Pôle Enfance-Jeunesse « multi-sites », des travaux d'aménagement sont actuellement en cours à La Passerelle (située sur la commune de Pouzol) ; il s'agit de modifications de la partie nord-ouest du bâtiment, afin de créer des conditions d'accueil optimales pour 75 enfants âgés de 3 à 12 ans, et 20 adolescents âgés de 12 à 16 ans.

Débutés en septembre 2021, ces travaux verront ainsi la création de différents « espaces » - spécifiquement conçus et adaptés en fonction des âges des enfants accueillis :

- « salles d'activités » dédiées
- « dortoir » et sanitaires
- salle de restauration
- lingerie et locaux de stockage

L'ouverture de ce site rénové interviendra en mars 2022.

Le second site identifié sur 3 est localisé sur la commune de Beauregard-Vendon, dans les bâtiments de l'ancienne mairie en arrière de la MDA et proches de l'école. Un appel d'offres concernant le projet de rénovation et de construction d'une extension de ce site a permis de retenir trois architectes ; le choix final du projet et de son concepteur sera fait en mai 2022 selon certains critères : qualité architecturale, insertion/site, respect des objectifs et contraintes ainsi que des délais et coûts prévus…

Restauration collective
Deux nouveaux restaurants scolaires sur le territoire

La phase 2 du programme d'investissement en matière de restauration scolaire s'est achevée avec la livraison de nouveaux équipements sur les communes de Prompsat et Yssac-la-Tourette, inaugurés par Sébastien Guillot, président de *Combrailles, Sioule et Morge* en présence de Pascal Charbonnel, vice-président en charge de la restauration collective, Jacques-Bernard Magner, sénateur, de Lionel Chauvin, président du Conseil départemental, de Roland Martin maire de Prompsat, d'Alain Fradier, maire d'Yssac-la-Tourette et des élus locaux.
À Prompsat, c'est l'ancienne salle des fêtes - située à deux pas de l'école - qui a été complètement réhabilitée, avec un espace de restauration de 78 m² et un office de 23 m² totalement fonctionnel.
A Yssac-la-Tourette, le nouveau restaurant scolaire de 90 m² (59 m² pour l'espace restauration et 31 m² pour l'office) a été construit dans l'extension du groupe scolaire. Les enfants n'auront donc plus à se déplacer sur leur pause méridienne, ce qui garantit davantage de confort et de sérénité.
Pour ces deux projets, le montant total des travaux s'élève à 502 526 € HT – avec le soutien financier de l'État (51%) et du Département (29%).

Restaurant scolaire de Prompsat

Restaurant scolaire d'Yssac-la-Tourette

Des luminaires désinfectants développés et produits sur le territoire installés dans les restaurants scolaires

Parce que la notion de « circuit court » ne concerne pas uniquement l'agriculture, la communauté de communes a réalisé une première tranche de travaux de remplacement de luminaires sur 4 restaurants scolaires, en se fournissant auprès de La Manufacture des Lumières. Cette entreprise du territoire a conçu des luminaires désinfectants sur la base d'une technologie LED UV-C, éprouvée et reconnue par les instances scientifiques internationales, avec une fiabilité de désinfection de 99,99% de toutes les surfaces.

Les restaurants scolaires des Ancizes-Comps, Pouzol, Teilhède et Saint-Angel ont été équipés de ce produit, pour un coût total de 26 080 € HT avec un soutien financier de l'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) d'un montant de 12 500 € HT.
Cet investissement s'inscrit dans le cadre des engagements de la communauté de communes en matière de restauration collective, d'un développement économique proche des entreprises locales et de valorisation du patrimoine bâti existant.

Une seconde tranche d'équipement est prévue cette année.

SITE EMBLÉMATIQUE

Viaduc des Fades

Le 22 octobre 2019, *Combrailles, Sioule et Morge* et la Fondation du Patrimoine ont signé une convention de co-financement, dans le cadre de la mission Bern, du projet de sauvegarde du Viaduc des Fades et ses abords. Cette convention prévoit le versement d'une aide de 500 000 € répartie en 2 volets : la sécurisation de la voie et du viaduc d'une part (un tiers de l'aide), et la restauration de la gare des Ancizes d'autre part (les deux tiers de l'aide). A ce jour, le premier volet a été réalisé à l'exception des ultimes travaux de sécurisation du tablier et du garde-corps pour lesquels une mission d'étude est en cours. Concernant le second volet, une étude de faisabilité a été lancée en juin 2021. Les conclusions sont attendues sous peu et les travaux devraient suivre dès cette année.

TERRITOIRE

Signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

Le CRTE, proposé par l'État aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique, est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire. Signé en fin d'année 2021 par Sébastien Guillot, président de *Combrailles, Sioule et Morge* et Olivier Maurel, sous-préfet de Riom, le CRTE a pour objectif de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités. Il intègre les programmes d'appui aux territoires, en assurant la reprise d'actions prévues dans les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET) et valorisera, le cas échéant, d'autres programmes ou projets d'envergure. Pour la "ComCom", de nombreux projets voient d'ores et déjà le jour, concrétisant les pricipales orientations du CRTE. On peut notamment citer la mise en place de luminaires multifonctionnels LED haute performance, la rénovation énergétique du cinéma "La Viouze", l'aménagement de bourg des Ancizes-Comps sur le carrefour du futur EHPAD, l'aménagement de bourg de Pouzol, la recontruction - extension de capacité de l'EHPAD aux Ancizes et l'étude sur la mise en place de garde-corps sur le Viaduc des Fades.

BAFA CITOYEN

Les jeunes se forment avec la " ComCom "

Depuis cette année, la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* met en place le BAFA Citoyen sur son territoire. Cette offre s'adresse aux jeunes de 17 à 25 ans, pour un accès à une formation complète du BAFA - sur la base de :

- une participation financière de 100 € du jeune
- une contrepartie de 20 h de bénévolat dans une structure d'actions citoyennes (association, collectivité…).
- un stage rémunéré dans les services de CSM

Contact : Service Jeunesse - Cécile Vadot
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr
04 73 97 19 30

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Solaire Dôme : bâtiments publics et production d'EnR

Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), la communauté de communes s'est fixé des objectifs ambitieux de diminution des émissions de Co2, de baisse des consommations énergétiques, d'augmentation de la production d'énergies renouvelables (EnR) et d'adaptation au changement climatique. Le dispositif SOLAIRE DÔME s'inscrit dans cette stratégie. Il vise à favoriser le déploiement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments publics communaux et intercommunaux et à servir d'exemple pour que naissent d'autres initiatives, individuelles ou collectives. Une étude d'opportunité réalisée par l'Aduhme (Agence Locale des Energies et du Climat) sur 184 bâtiments a permis d'en identifier 71 susceptibles d'accueillir une centrale photovoltaïque de 9 kWc. Pas moins de 14 communes ont rejoint le groupement de commandes coordonné par *Combrailles, Sioule et Morge* et 28 centrales, dont 3 sur des bâtiments intercommunaux (la micro-crèche, les ateliers du service technique et le siège de CSM), seront bientôt installées pour un coût de 429 450 € HT. Ces centrales produiront 279 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 111 foyers (2 500 kWh par foyer, hors chauffage) et permettront une réduction annuelle des émissions de G.E.S de 2,2 tonnes.

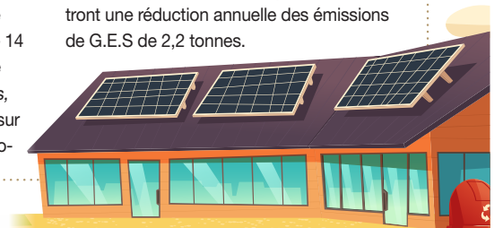

DOSSIER

Développement économique

Compétence obligatoire de la communauté de communes, le service "développement économique" joue un rôle clé dans la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités mais également dans la prospection et l'implantation de nouvelles activités sur le territoire.

UNE OFFRE FONCIÈRE POUR FACILITER L'INSTALLATION DES ENTREPRISES

Une zone d'activités est un site dédié à l'implantation d'entreprises sur un périmètre bien délimité du territoire.
Ces espaces jouent un rôle important pour les créations d'emplois, les retombées économiques et fiscales, le développement et la valorisation du commerce de proximité et de l'artisanat...
Ces zones sont définies, aménagées et gérées par la collectivité territoriale. Elles proposent aux entreprises des terrains pour lesquels les études préalables (études environnementales, fouilles archéologiques…) ont été réalisées, les réseaux d'eaux, d'électricité, gaz et téléphonie sont accessibles, et où la voirie est adaptée aux différentes activités.
Aujourd'hui, 9 zones sont gérées par la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* et sont situées sur les communes de Charbonnières-les-Vieilles, de Combronde, des Ancizes-Comps, de Manzat, de Queuille, de Saint-Georges-de-Mons, de Teilhède et de Saint-Pardoux.

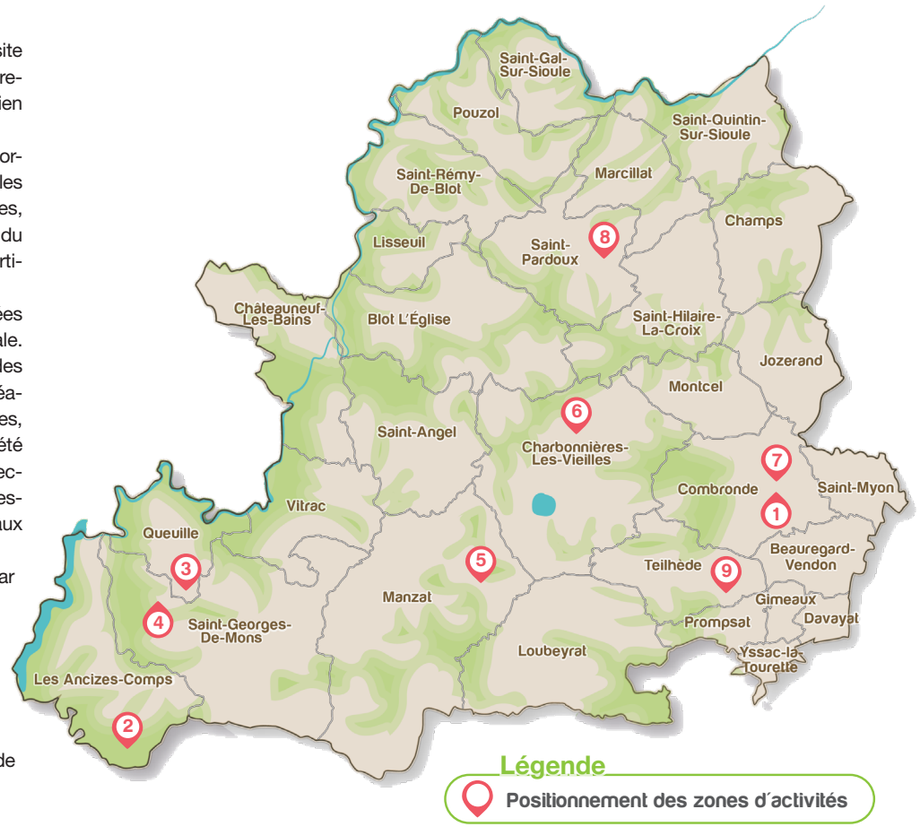

LES ZONES D'ACTIVITÉS

Une offre diversifiée

L'offre de terrain proposée par Combrailles, Sioule et Morge *est adaptée à tous types d'entreprises : artisanales, commerciales, industrielles, logistiques, technologiques, services, ...*

Le Parc de l'Aize situé à Combronde est reconnu "Site industriel clés en main".

1 Le Parc de l'Aize - Combronde

Ce parc soutenu par la Région a été développé, il y a 20 ans, dans un souci d'exemplarité environnementale tout en proposant une offre de qualité "clés en main" afin de se démarquer des offres de la métropole clermontoise.
A vocation logistique et industrielle, il fait partie du programme "territoires d'industrie" Riom-Vichy. Étendu sur 75 hectares, sa situation géographique au croisement des axes Amsterdam/Barcelone et Vienne/Porto et son accès direct au réseau autoroutier ont permis l'implantation de leaders tels que l'entreprise Dachser France, pilier du transport logistique international, du groupe mondial Iko Insulation ou encore des sociétés Bois Collé d'Auvergne (BCA) et MTA.
Une offre industrielle dont l'impact sur l'emploi local est de toute première importance, puisqu'elle représente aujourd'hui, à elle seule, plus de 200 emplois. Aujourd'hui, plusieurs projets d'installation sont à l'étude.

2 Zone de la Plaine du Champs - Les Ancizes-Comps

Située à proximité de l'entreprise Aubert&Duval, la zone de la Plaine du Champs est à vocation industrielle, artisanale et commerciale.

3 Zone d'activités de Queuille

La zone d'activités de Queuille est située à proximité de la zone de Saint-Georges-de-Mons. Elle est à vocation industrielle, artisanale et commerciale. Aujourd'hui, une seule entreprise y est implantée mais deux nouvelles installations sont programmées pour 2022 (Sergies et Chimirec : cf. pages 9 et 10).

4 Zone industrielle de Saint-Georges-de-Mons

Zone de 12 hectares aménagée, elle est à vocation industrielle et artisanale. Aujourd'hui, 9 entreprises sont déjà implantées, totalisant près de 185 emplois.

5 Parc d'activités des Volcans - Manzat

Idéalement situé sur la RD22, au lieu-dit Le Bouhlat à proximité immédiate de l'échangeur autoroutier, le Parc d'activités des Volcans s'étend sur une surface totale de 19 hectares. Il a une vocation artisanale.

Une première phase de travaux a été réalisée en 2021 pour permettre et faciliter l'installation de nouvelles entreprises exerçant à titre principal et secondaire une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services. Ainsi, 21 000 m² de terrains viabilisés et immédiatement constructibles sont disponibles à la vente.
Une seconde phase s'engagera prochainement, prévoyant l'aménagement de 7 hectares supplémentaires.

6 Zone des Gannes - Charbonnières-les-Vieille

Située sur la RD19, elle s'étend sur une superficie de 1,3 hectares. A vocation artisanale, elle accueille aujourd'hui 3 entreprises dont les activités sont largement reconnues notamment dans le domaine de l'artisanat d'art, du luxe et du design.
Ces activités ont créé 40 emplois.

7 Zone de la Varenne - Combronde

La zone d'activités de la Varenne est située à proximité du bourg de Combronde et bénéficie d'une attractivité liée à sa proximité avec l'autoroute A71.
A vocation artisanale, commerciale et tertiaire, elle compte aujourd'hui 130 emplois au sein des entreprises qui y sont implantées.

8 ZA les Plaines - Saint-Pardoux

D'une surface totale de 2,5 hectares, cette zone d'activités est à vocation artisanale, commerciale et tertiaire.

Elle offre actuellement la possibilité d'achat de plusieurs lots allant de 2 000 à 5 000 m² à des prix très attractifs.

9 ZA du Champs Saint-Pierre - Teilhède

Étendue sur une superficie totale de 10,4 hectares, la ZA du Champs Saint-Pierre est à vocation agroalimentaire. Cette zone d'activités a été conçue pour accueillir des entreprises sur une surface de 28 000 m².
Aujourd'hui, les activités implantées sur la ZA du Champs Saint-Pierre ont permis la création de plus de 170 emplois.

Brasserie NK s.a.s installée sur la ZA Champs Saint-Pierre

La ZA les Plaines, située sur la commune de Saint-Pardoux, dispose de lots à des prix attractifs.

LE PARC DE L'AIZE, RECONNU "SITE INDUSTRIEL CLÉS EN MAIN"

Cette labélisation est un véritable tremplin, offrant au Parc de l´Aize une visibilité non négligeable au niveau national, mais également au niveau international.

Les "sites industriels clés en main" identifiés seront prochainement consultables sur www.investinfrance.fr.

Suite à un appel à projets national, le Parc de l'Aize vient d'être reconnu « site industriel clés en main » comme seulement neuf autres sites au niveau de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Parc de l'Aize a donc été identifié, avec 127 autres sites français, comme étant propice à l'installation, dans des délais fiables et maîtrisés, de nouvelles activités industrielles et s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du gouvernement pour l'accélération des implantations d'activités industrielles ou logistiques.

Ce dispositif vise à faciliter l'implantation de nouvelles activités industrielles. Pour ce, l'ensemble des prodécures relatives à l'urbanisme, l'archéologie préventive et à l'environnement sont anticipées, permettant un démarrage d'activité ou de construction rapide, tout en garantissant un haut niveau de protection de l'environnement.

Combrailles Sport, salle de remise en forme (musculation, fitness, cours collectifs, RPM...), est installée sur la Zone de la Plaine du Champs située aux Ancizes-Comps.

Le Parc d'Activités des Volcans - Manzat dispose de tous les aménagements nécessaires pour l' installation rapide de nouvelles entreprises.

INSTALLATION D'ENTREPRISES

De nouvelles entreprises S'INSTALLENT SUR LE TERRITOIRE

CHEF ET TRAITEUR

Installation sur la zone de la Plaine du Champs située aux Ancizes-Comps

John De Martelaere, chef cuisinier depuis 15 ans, a ouvert son restaurant traiteur sur la zone d'activités située aux Ancizes. Il propose une partie restaurant, une activité traiteur ainsi qu'une salle de séminaire.

Le projet a reçu le soutien de la communauté de communes et de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

www.doublemtraiteur.com

ZONE D'ACTIVITÉS DE SAINT-GEORGES-DE-MONS

NOSQUA

L'entreprise Nosqua est un jeune collectif de deux artisans d'art français spécialisés dans la conception d'objets en verre, produits en petite série ou sur mesure. La démarche de Nosqua, installée sur la zone d'activités de Saint-Georges-de-Mons, à côté de la Manufacture des Lumières, est de mettre en valeur le savoir-faire français en travaillant avec des entreprises locales afin de concevoir des objets intemporels et haut de gamme.

www.nosqua.fr

LE PARC DE L'AIZE - COMBRONDE

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE

Cette année 2022, le Parc de l'Aize situé à Combronde verra la création d'une nouvelle déchetterie du Syndicat du Bois de l'Aumône. Le SBA assure aujourd'hui la collecte et le transport des déchets des habitants des 121 communes adhérentes. Au sein de ses déchetteries, près de 30 sortes de déchets différents sont collectés.

www.sba63.fr

ZONE D'ACTIVITÉS DE QUEUILLE

SOLEIL DE LA VIOUZE

Soleil de la Viouze est une Société de Projet (SPV) constituée et détenue à 50% par la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* et 50% par SERGIES, syndicat spécialisé dans les énergies renouvelables.
Les travaux, prévus au printemps de cette année, permettront la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 4 999 kilowatts-crête (kWC), prévue pour une durée d'exploitation d'au moins 40 ans.
Étendue sur 61 000 m², elle accueillera 13 888 panneaux de 360 watts-crête (Wc) chacun et permettra une diminution de 1 637 tonnes par an de Co2 rejeté dans l'atmosphère. La production de ce parc sera équivalente à la production annuelle d'électricité de plus de 3 000 habitants (hors chauffage). La création de cette société créatrice d'énergie renouvelable fait partie de l'engagement de *Combrailles, Sioule et Morge* dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

LE PARC DE L'AIZE - COMBRONDE : ENGIE BIOZ

Producteur de gaz renouvelable issu de la méthanisation, le groupe Engie Bioz compte aujourd'hui plus de 20 sites exploités en France. Les travaux de création d'une nouvelle unité à exploiter débuteront au premier semestre 2022. Ce projet est l'aboutissement d'un travail effectué en collaboration avec des agriculteurs - partenaires depuis plusieurs années - pour un approvisionnement en matière organique, issue de déchets ou de co-produits nécessaires au fonctionnement du méthaniseur.
Basée sur la dégradation de la matière organique par des micro-organismes en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène, la méthanisation vise à créer le biométhane, une énergie renouvelable qui sera injectée dans les réseaux gaz des communes aux alentours. L'entreprise a reçu toutes les autorisations liées à la protection de l'environnement et à la sécurité.
Le biogaz produit sur ce site participera à l'atteinte des objectifs fixés par la communauté de commune *Combrailles, Sioule et Morge* dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

www.bioz-biomethane.com

ZONE D'ACTIVITÉS DE QUEUILLE

CHIMIREC MASSIF CENTRAL

Chimirec Massif Central est une entreprise de collecte et tri des déchets industriels, dont le siège est situé à Mende en Lozère, et qui prévoit de s'installer prochainement sur la zone artisanale de Queuille afin d'y construire une plateforme de tri, transit, regroupement et prétraitement de déchets industriels. Ce projet prévoit l'emploi dans un premier temps de 10 à 15 personnes.

Chimirec - site de Mende

L'entreprise a aujourd'hui obtenu l'ensemble des autorisations pour son installation et notamment les autorisations ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) et DAE (Demande d'autorisation d'exploiter).
Les principaux déchets qui seront traités sur ce site sont des déchets provenant essentiellement d'ateliers mécaniques, garages, imprimeries, déchetteries, travaux publics, monde agricole et collectivités. Ils proviendront des département alentours : Puy de Dôme (63) - Haute Loire (43) et Allier (03). L'entreprise est en cours de consultation des entreprises et prévoit un démarrage des travaux en 2022 avec pour objectif de commencer l'activité avant fin 2023.

www.chimirec.fr

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

POUR LA CRÉATION OU LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

GWENDOLINE THIEBAULT & TATIANA BLANCO

La Louche à Graines - Saint-Pardoux

Notre commerce a ouvert ses portes en février 2021. Épicerie Vrac, produits bio et produits locaux, nous proposons une large gamme alimentaire (exceptés les produits frais), des produits d'hygiène et d'entretien et des idées cadeaux. S'implanter sur Saint-Pardoux était presque une évidence pour nous. Il nous tenait à coeur de proposer un commerce de proximité avec cette dimension écologique et zéro déchet aux habitants du coin, tout en restant proches de nos foyers respectifs.

Nous avons bénéficié du Fonds A89, émis par la ComCom pour notre installation. Le SMADC nous a accompagnées : cette aide précieuse nous a permis d'avancer sans négliger les détails importants, tout en nous familiarisant administrativement et financièrement avec un milieu que nous ne maîtrisions pas.

Le Fonds de Mutualisation de l'autoroute A89, appelé « FONDS A89 », a pour objectif de soutenir les projets de développement des petites entreprises artisanales et commerciales sur le territoire des Combrailles, par l'intermédiaire de subventions. Les objectifs sont multiples : concourir à la modernisation et la remise en état des locaux d'activités, murs et fonds de commerce existants, conforter la croissance et la viabilité des entreprises par le soutien aux projets de développement-diversification, soutenir indirectement la création et le maintien de l'emploi, accompagner financièrement la dynamique de création et d'installation des entreprises sur le territoire.
Ce fonds est géré par le SMAD des Combrailles pour le compte des communautés de communes *Chavanon Combrailles et Volcans*, *Pays de Saint-Eloy* et *Combrailles, Sioule et Morge*, qui financent les projets.
De nombreuses entreprises du territoire ont pu bénéficier de cette subvention, comme par exemple le commerce « La Louche à Graines » à Saint-Pardoux, pour le développement de leur activité commerciale.

Vous avez un projet ?

SANDRA D'AVERSA

Chargée de développement économique

Combrailles, Sioule et Morge a aujourd'hui une chargée de développement économique. Sandra a pour rôle d'accueillir, informer et orienter les créateurs et repreneurs d'entreprises souhaitant s'installer sur le territoire. Elle a également pour mission de développer les liens entre les partenaires publics et les entreprises.

Elle est le principal interlocuteur quant à la gestion et la commercialisation des zones d'activités intercommunales.

developpement-eco@comcom-csm.fr
07.64.71.32.91

PETITE ENFANCE

La microcrèche "Le jardin des Coccinelles"

Située sur la commune de Davayat, la microcrèche intercommunale accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans (5 ans pour les enfants porteurs de handicap).

Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, la microcrèche offre aux familles 3 types d'accueil : l'accueil régulier, l'accueil occasionnel et l'accueil d'urgence.
L'équipe est composée de 5 professionnels comprenant 1 éducatrice de jeunes enfants (également référente technique), 2 auxiliaires de puériculture, 1 CAP Petite Enfance et 1 agent d'entretien.
La microcrèche propose une tarification horaire appliquée aux familles, basée sur le barème des participations familiales défini par la CNAF.

Chaque préinscription est examinée d'après divers critères :

- Famille en insertion sociale et/ou professionnelle avec des ressources inférieures au montant du RSA
- Famille monoparentale
- Diversité des groupes d'âge
- Nombre d'heures d'accueil
- Fratrie
- Date de la demande

Des objectifs pédagogiques

L'objectif premier de la microcrèche est d'offrir à l'enfant les moyens de développer la confiance en soi, condition nécessaire à son épanouissement.
Pour ce, le projet pédagogique de la structure est basé sur 2 axes principaux à savoir la motricité libre pour les bébés et l'autonomie pour les plus grands.
Les professionnels sont présents pour aider l'enfant à "faire tout seul" et les accompagner dans ce développement de la "conscience de soi".
Les activités d'éveil sont proposées, jamais imposées. Variées, elles vont des activités motrices à la lecture. Ainsi, des partenariats sont développés avec des intervenants extérieurs mais aussi avec d'autres services intercommunaux (Réseau de lecture publique, Relais petite enfance...).

Une nouvelle salle d'activités

Présentant jusqu'ici une superficie de 130 m², la microcrèche a connu une phase de travaux, réalisée par 6 entreprises puydômoises sous la maîtrise d'oeuvre du cabinet Neumann, avec la construction d'une extension de 30 m² supplémentaires. Permettant de parfaire la qualité des conditions d'accueil des enfants au sein de l'équipement, cette surface supplémentaire offre une plus grande adaptabilité et fluidité dans la gestion de l'encadrement de plusieurs groupes d'enfants d'âges différents, avec 20 m² dédiés aux activités de motricité et 10 m² de rangements. Un aménagement extérieur a également été réalisé, comprenant ainsi un espace dallé et engazonné de 39 m², accessible depuis la salle de vie, réfléchi en lien direct avec le médecin de la PMI. Pour cette construction, le montant total des travaux s'élève à 99 326,16 € HT et a reçu le soutien financier de l'État et du Département.

Microcrèche "Le Jardin des Coccinelles"
microcreche@comcom-csm.fr
04 73 33 99 37

Inauguration de l'extension

RESTAURATION COLLECTIVE

UN AXE FORT DU PROJET DE TERRITOIRE

Pour répondre aux besoins de l'ensemble des publics (enfance-jeunesse, cantines, Ehpads, portage de repas, ...), le territoire s'est engagé dans un vaste programme d'investissement estimé à 2 M€ HT, prévoyant la création ou rénovation de sites dédiés à la restauration collective (sites de production, offices et réfectoires de cantines...), répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Restaurant scolaire situé à Jozerand

Mise aux normes des restaurants scolaires et adaptation des outils de production

Le service de restauration collective de la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* assure, chaque jour, la production de plus de 1 600 repas. Pour répondre à l'amélioration de production des repas, aux normes sanitaires en vigueur et à un meilleur accueil des élèves dans les cantines, CSM a souhaité s'engager dans la réhabilitation ou la construction de locaux adaptés. Ce programme d'investissement s'organise autour de plusieurs objectifs : conserver une proximité entre les lieux de production et de consommation, maîtriser la production et la qualité des espaces, mutualiser les moyens matériels et humains. A ce jour, 1 011 953 € HT de travaux ont déjà été menés avec le soutien financier de l'État, du Conseil régional et du Conseil départemental. Ils ont permis la création ou réhabilitation de 5 restaurants scolaires.
Cette année seront engagées des études de maîtrise d'œuvre pour la création d'une cantine sur la commune de Davayat. Ces études permettront également l'extension des capacités de production de la cuisine située à Blot-l'Église et une seconde dans le sud-est du territoire. Toutes deux assureront la livraison des repas de plusieurs restaurants scolaires du territoire.

Lutter contre le gaspillage

CSM développe un fonctionnement « anti-gaspille » au sein de son service de restauration collective. Afin de quantifier le retour journalier des repas non consommés, mais également de ceux qui n'ont pas été servis, une réorganisation a été engagée. Elle vise à une meilleure maîtrise des volumes préparés pour éviter au maximum les « restes », non servis. Un suivi journalier est effectué, permettant ainsi aux agents de corriger directement les volumes produits. Mais la démarche ne s'arrête pas là. Des animations sont également mises en place dans les différentes cantines afin de sensibiliser et d'amener les jeunes consommateurs à limiter leurs déchets.
Ce gain de budget peut ensuite être réinjecté directement dans l'achat de produit locaux, bio ou labelisés.

Jozerand - Préparation des repas

Favoriser les produits locaux

Les repas servis sont élaborés à partir de produits frais, grâce aux circuits courts développés sur le territoire. Produits laitiers bio, viande de bœuf, fromages, fruits et légumes servis, sont issus de la filière locale, en fonction des stocks disponibles chez les producteurs du territoire et de ses alentours. Lorsque les volumes issus de la production locale ne répondent pas aux besoins quantitatifs (car irréguliers), ce sont alors les produits labelisés et/ou auvergnats qui sont priorisés. L'ensemble de ces actions répond à la volonté de CSM de mettre en valeur ses producteurs, de développer les circuits courts.

Cie Pipa Sol - 78

LA PASSERELLE - SALLE DE SPECTACLE

Un lieu de "résidences d'artistes"

Accueil d'une équipe artistique travaillant sur une nouvelle création, mise à disposition de moyens et d'accompagnement pour mener à bien ce travail artistique, tels sont les différents aspects que revêt le terme « résidence d'artistes ».

Sur le site intercommunal de La Passerelle – qui comporte la salle de spectacle éponyme - la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* a souhaité développer les résidences artistiques.

Ce sont ainsi chaque année, entre huit et dix compagnies professionnelles (danse, théâtre, cirque, musique…) accueillies, pour un travail de création ; compagnies régionales pour certaines - et hors-région pour d'autres – elles bénéficient d'un espace de travail et d'un accompagnement technique et humain.

Chaque résidence donne lieu à une « présentation de travail » (gratuite, et ouverte à toutes et tous…) permettant au public de découvrir une étape de création du spectacle – ou parfois sa finalité ! – et de pouvoir échanger avec les artistes…

La Passerelle - Salle de spectacle
lapasserelle@comcom-csm.fr
04 73 85 53 72

© Cie ARKÈ

ANNE-CHARLOTTE LE BOUVA
Danseuse • Chorégraphe
de la Cie ARKÈ

"Nous sommes une compagnie professionnelle clermontoise de danse contemporaine et ouverte aux autres arts…

La création d'un nouveau spectacle nécessite de pouvoir trouver des lieux d'accueil accessibles, équipés, permettant de travailler sereinement et d'être accompagnés.

C'est le cas à La Passerelle, où nous avons pu bénéficier d'une période de résidence du 4 au 9 octobre dernier, avec les moyens nécessaires pour la création de notre nouveau spectacle, *Méta*, qui verra le jour définitivement en 2022."

B-Side Company

Kameleon Dream - 63

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

UN LEVIER IMPORTANT DU MAINTIEN À DOMICILE

Un service adapté de qualité

Dynamiques, souriantes, les 3 livreuses du service de portage de repas du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) participent au maintien à domicile des personnes. Elles exercent leur métier avec bienveillance, en prenant en compte les besoins et les attentes des bénéficiaires.
Le service de portage de repas permet le maintien à domicile en complément du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du CIAS. C'est également un vecteur de lien social pour lutter contre l'isolement.

Un service de proximité 7j/7

Dédié aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes en perte d'autonomie passagère, en situation de handicap ou difficulté momentanée (sortie d'hospitalisation, de rééducation, ...), le service de portage de repas peut également être utilisé exceptionnellement par l'entourage du bénéficiaire (enfant, conjoint, ...).

La livraison des repas s'effectue en liaison froide, sur un rythme adapté à vos besoins. La mise en place, rapide, se fait avec un délai maximum de 4 jours (délai diminué en cas d'urgence, comme une sortie d'hospitalisation par exemple).

Des repas complets et équilibrés

Les repas sont composés d'un potage, d'une entrée, de légumes/féculents, de viande ou poisson, de fromage ou produit laitier, d'un dessert et du pain, les menus sont élaborés et produits par le service Restauration collective de la communauté de communes. Les règles de nutrition en direction des séniors sont appliquées. Respectueux des régimes alimentaires (pauvre en sucre et/ou pauvre en sel), les repas sont confectionnés sur le territoire et privilégient les circuits courts et locaux en intégrant des produits bio pour certains plats.

Menu à la carte, vous avez le choix entre 2 propositions pour chaque plat. Chaque semaine, un choix "repas végétarien" est proposé.

Centre Intercommunal d'Action Sociale
Service Portage de Repas à Domicile -
portage-repas@comcom-csm.fr
Antenne des Ancizes : 04 73 86 74 91
Antenne de Combronde : 04 73 97 19 67

Les tarifs

- **Menu complet** : 11,25 €
- **Une tarification sociale,** tenant compte des ressources, de 6 € à 11,25 € sur présentation d'un justificatif
- **Des financements possibles** : caisses de retraites, Conseil départemental dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- **Ouvre droit à une réduction ou crédit d'impôt** de 50% sur les frais de livraison

PAROLES DE nos livreuses

Être livreuse de repas à domicile, ça consiste en quoi ?

Comme son nom l'indique, on livre le repas au domicile des habitants. On agit en complément des autres services du CIAS, en apportant une solution simple au "bien-manger" et au maintien à domicile.

Une "journée type" de livreuse de repas à domicile, ça ressemble à quoi ?

Une journée type commence le matin, à 6h30 avec la récupération du véhicule de portage, le chargement des caisses de repas et la visite journalière chez le boulanger où nous récupérons le pain des bénéficiaires. La livraison peut ensuite commencer ! Nous avons chacune nos bénéficiaires et nos EHPAD attitrés. Nos tournées varient, chaque jour, en fonction de la demande des bénéficiaires (libre choix dans les jours de repas), mais aussi en fonction des « aléas du direct » (circulation, intempéries…).
Une fois notre tournée terminée, retour aux cuisines, où l'on décharge les caisses, où l'on range le matériel, et où l'on nettoie notre véhicule. On passe alors à la suite, avec la préparation des caisses du lendemain.

Qu'est-ce qui vous motive le plus dans ce métier ?

Livreuse de repas à domicile, c'est un métier profondément humain, où un rapport de confiance et de bienveillance s'installe. Quel bonheur de voir chaque jour ces personnes qui vous accueillent avec un large sourire, et qui attendent impatiemment notre passage !

Ce qui est plaisant aussi, c'est cette « adaptabilité » que l'on doit avoir : chaque jour se suit mais ne se ressemble pas. Chaque bénéficiaire a ses propres habitudes, on s'adapte donc à chaque personne."

À Manzat
je suis accompagné.e pour effectuer mes démarches en ligne.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?
Les espaces France Services sont là pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services c'est en un seul endroit la CAF, la CNAM, la MSA, l'AGRIC-ARRCO, PÔLE EMPLOI, la CARSAT, les IMPÔTS, la POSTE, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice...

Découvrez les offres France Services à La Poste, située 6 route de Riom à Manzat.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Horaires d'ouverture
Lun, mer, jeu, ven 9h-12h/14h-17h
Mar 9h-12h/13h30-16h30
Sam 9h-12h
Tél : 04 73 67 42 97
manzat@france-services.gouv.fr

LA POSTE